

COMPTE RENDU DU CONSEIL du vendredi 12 février 2021

Présents :

Parents élus : Mme Mocquais, Mme Jamet, Mme Royer, Mme Vanbesien, Mme Vaudour

Enseignants : Mme Laneau – Mme Zubryk – Mme Legeay – Mme Souverain – M. Durozier – Mme Denais – Mme Tétard

Agent municipale : Mme Bonnin

Mairie : Mme Gonzales, Mme Caillac, M Karavrec

Excusés : Mme Boulesteix Inspectrice, Mme Brée enseignante, Mme Gillet, Mme Romain, parents élus.

Désignation du secrétaire de séance – Mme Tétard

1. ACTIVITES PEDAGOGIQUES

- **Piscine** : les CP/CE1 ont commencé les séances de piscine le vendredi mais elles ont été arrêtées en raison des modifications du protocole sanitaire fin janvier (plus de sport à l'intérieur). Les maîtres-nageurs viennent animer avec l'enseignante, Mme Brée, une séance en extérieur ainsi qu'avec la classe de Mme Zubryk qui devait aller initialement à la piscine.

- **Evaluations nationales CP** : les élèves ont passé la 2ème session. Les bilans individuels ont été transmis aux parents individuellement.

- **APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)** : en raison de la reprise difficile en septembre pour les enfants (retrouver les habitudes de travail, difficultés d'attention, port du masque toute la journée) nous avons décidé d'arrêter les APC en périodes 2 et 3 avec accord de l'Inspectrice, Mme Boulesteix. Nous prévoyons donc de reprendre la semaine du 16 mars pour travailler en petits groupes sur les gestes aux premiers secours pour les élémentaires.

- **Téléthon** : En raison du Covid nous avons mis en place une loterie des animaux fabriqués par les élèves (lien avec le film *Bonjour le Monde*). Nous avons récolté 435,10 euros !

Les délégués et éco-délégués ont remis un chèque à Mme Sionneau, déléguée sur la commune pour le Téléthon. Merci à tous les élèves pour leur investissement dans le projet et à tous les participants pour les dons qui ont été supérieurs aux années précédentes.

- **Projet messages clairs** : Nous avons relancé les « messages clairs » dans l'école. L'objectif est d'apprendre à se parler, exprimer ses émotions, régler les litiges entre pairs.

- **Spectacle de Noël** : en raison de la Covid, il n'y a pas eu de spectacle cette année mais le père Noël est passé dans les cours pour apporter des jeux collectifs et dans chaque classe, encore chargé de cadeaux et de friandises. Merci.

- **Exposition scientifique « Les maths en somme »** : les 4 classes élémentaires sont allées à l'exposition le 04/02 à Château-Renault. Ils ont pu visiter l'exposition et participer à différents ateliers. Merci à la MJC d'avoir pu mettre en place ces ateliers. La salle de la Tannerie était plus adaptée et agréable que la salle de Rencontre des années précédentes. Les retours des enfants et des parents accompagnateurs sont positifs !

Projet fin d'année : si nos sorties de fin d'année ne pouvaient pas se faire, nous pensons organiser des ateliers maths sur 3 jours (afin de ne pas brasser nos 3 entités et de pouvoir demander des parents pour gérer les ateliers et laver le matériel entre chaque journée).

ACTIVITES PEDAGOGIQUES A VENIR :

- **CM2/Collège** : 1 enseignant d'allemand du collège, Monsieur Charles, viendra présenter l'option LV2 aux futurs 6èmes.

- **BIODIVERSITE : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)** : l'an passé, 2 classes ont fabriqué en lien avec la LPO et l'aide des cantonniers des nichoirs. Ils seront installés par les CM1 et CM2 le 19/02 avec encore l'aide des cantonniers.

Les classes de Mme Souverain et Mme Legeay : observation des oiseaux le 25/03 autour de l'étang avec la LPO (date à confirmer).

- **la biodiversité** étant le thème de notre dossier Eco-école cette année (en complément de la solidarité), toutes les classes bénéficieront d'ateliers pédagogiques sur la biodiversité autour de l'étang de l'Archevêque la semaine du 25 mai prochain. Les ateliers seront menés par l'association Couleurs Sauvages et sont financées pour une grande partie par le département.

- **Carnaval : le carnaval était prévu le vendredi 19 mars.** A ce jour, nous nous orientons sur un après-midi carnaval au sein de l'école, entre les classes, ou chaque cycle pourrait présenter les chansons apprises depuis le début de l'année en musique. Nous avons retenu la date du jeudi 1^{er} avril. Un mot sera mis dans les cahiers de liaison avant les vacances pour les costumes selon les cycles.

- **Ateliers Bande Dessinée** (BD boum à Blois) : Mme Legeay prévoit toujours d'aller à BD boum à Blois pour réaliser soit des affiches pour la fête de l'école soit un travail sur la BD (non fait l'an passé). Il y aura aussi une visite du Château de Blois (visite déjà payée l'an passé mais qui n'a pu être réalisée en raison de la crise sanitaire).

M. Durozier ira également le même jour sur Blois pour visiter le Château.

2. PREVISIONS EFFECTIFS

135 inscrits à ce jour. Pour la prochaine rentrée, il est prévu 7 petits. 22 CM2 quitteront l'école.

Il y aura donc 120 élèves (sans compter d'éventuelles arrivées).

3. REUNIONS DES DELEGUES ET ECO-DELEGUES

Réunion des délégués le 13/11 et des éco-délégués le 27/11.

L'école a été retenue pour un Webinaire de 1h avec la rectrice le mardi 9 mars, et d'autres lycées, collèges, écoles de l'académie dans le cadre du projet Eco-Ecole autour de la biodiversité et le travail sur l'étang -avec l'association couleurs sauvages. Les éco-délégués devront expliquer leur rôle, les activités engagées depuis plusieurs années au sein de l'école, et répondre aux questions posées par les autres participants. Notre école représentera donc l'Indre et Loire.

Nous faisons désormais partie du guide de l'ADEREE suite à l'action menée sur les énergies renouvelables et l'installation des panneaux photovoltaïques (Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique).

4. SANTE SECURITE

- **Rappel : protocole sanitaire** : Mme Legeay rappelle que les parents sont tenus de prévenir de toute absence de leur enfant et plus particulièrement en raison du protocole sanitaire. En cas de suspicion une consultation médicale est demandée et au retour de l'élève les parents doivent fournir une attestation sur l'honneur (**document disponible sur le site de l'école – Rubrique Direction – Attestation sur l'honneur**).

Les enseignants rappellent également que la situation sanitaire actuelle est compliquée pour tous et engendre des difficultés pour les élèves (énervement, épuisement). La gestion quotidienne est différente et plus compliquée. Nous pouvons comprendre qu'en tant que parent, adulte, on puisse également être épuisé personnellement par cette situation mais cela n'autorise pas les agressions verbales que nous avons déjà eues plusieurs fois au portail cette année et que nous déplorons.

- 23/11/2020, visite de l'orthoptiste pour les PS.

-Visite de la PMI pour les MS les mardis matins 9 et 16 mars.

- Exercice incendie : il sera réalisé courant mars/avril.

- Exercice PPMS Risque Majeur sera fait le mardi 16 février 2021. Les élèves restent dans les classes et ne peuvent pas sortir. Cet exercice permet aux adultes de l'école de simuler une situation d'urgence liée par exemple à une pollution extérieure.

5. CLASSE DECOUVERTE

Afin de mettre plus de chances de notre côté pour partir en classe découverte, nous avons repoussé celle-ci à la semaine du lundi 28 juin au jeudi 1^{er} juillet. Les classes découvertes et sorties avec nuitées sont actuellement suspendues. Le budget prévisionnel est quasiment atteint à ce jour. Il ne manque que 87, 57 euros. Grand merci à tous pour les achats de sacs de courses qui ont rapporté 370,33 euros !

6. COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Au 1^{er} septembre le compte était à 9 980 euros.

Entrées : dons des familles = 1535 euros
vente des photos = 705 euros.

Sorties : cinéma et bus = 677,50 euros
abonnements magazines pour les classes = 223 euros
nouveau panier de basket = 239 euros
adhésion OCCE = 307 euros
courses diverses (argile, ingrédients...) = 342 euros

A ce jour le compte dispose de **8315 euros. 2500 euros partiront pour la classe découverte.**

7. MAIRIE

-Rythmes scolaires : demande de renouvellement de l'école à 4 jours auprès de la préfecture.
-Entretien du parc informatique par la Société FEPP qui est passée entretenir le 13 janvier.
-Travaux : La nouvelle garderie et centre de loisirs seront opérationnels en septembre prochain ainsi que l'accès au futur jardin commun derrière l'école. Un arbre sera replanté. Des grilles et jardinières seront également installées dans la cour élémentaire le long du petit muret (projet demandé par les délégués et éco-délégués).

8. QUESTIONS DIVERSES

Parent : Je souhaiterais qu'une information sur le harcèlement avec la gendarmerie, soit donnée aux élèves et aux enseignants (Maman d'un élève ayant subi du harcèlement).

Réponse Ecole : A ce jour, aucun enfant n'a subi de harcèlement à l'école. Il ne faut pas confondre dispute, et harcèlement. Pour qu'il y ait harcèlement il doit y avoir un phénomène de violence physique, psychologique, qu'il y ait répétition et isolement. Le harcèlement est un mot fort. Les programmes dans le cadre de l'Education Morale et civique, abordent ce point.

Nous sommes très vigilants. Nous en profitons pour rappeler que le retour des enfants à la maison est sous la responsabilité des parents et qu'hélas des actions incorrectes sur ce temps-là nous sont relatées. Il peut être intéressant de reparler à la maison du comportement à avoir sur ce trajet.

Parent : Absence non remplacées / grèves. Difficultés supplémentaires pour les parents dans le contexte actuel. Retour notamment sur le courrier adressé à l'Inspection académique.

Réponse école : la grève - c'est un droit pour chaque salarié. Lorsqu'un enseignant du premier degré est en grève, il est tenu d'informer les parents dans un délai de 48h jours ouvrés. Nous faisons en sorte de prévenir bien avant pour que tous les parents puissent s'organiser. Les grèves sont aussi un moyen pour défendre l'intérêt et les conditions scolaires pour vos enfants (la mairie met en place un service minimum en fonction du nombre de grévistes).

Réponse Mairie : Lorsqu'il s'agit d'absence de personnel municipal, les élus interviennent bénévolement pour que le taux d'encadrement soit correct. La situation sanitaire a de plus engendré un surcroît de ménage et donc de besoin de personnel.

Courrier adressé à l'inspection de la part des parents élus sur les absences non remplacées.

Réponse école : Nous rappelons que la gestion des absences de professeurs n'incombe pas à la mairie mais à l'éducation nationale. Pour toute absence, les enseignants alertent le plus vite possible l'inspection et font leur maximum pour prévenir au plus vite les parents (y compris les week-end). En raison de la situation sanitaire, les élèves ne peuvent pas être répartis dans les autres classes. Nous subissons comme tous cette situation.

Parents : Aide aux devoirs - Est-ce qu'un endroit calme serait possible pour travailler en autonomie ?

Réponse mairie : L'aide aux devoirs nécessite un personnel compétent et rémunéré. Il n'y a pas de budget pour cela. En raison de la crise sanitaire, les enfants ne peuvent plus être brassés et il n'y a pas la possibilité comme les années précédentes de leur proposer un espace dédié où les volontaires peuvent faire leurs devoirs. Mme Gonzales, précise que les enfants sont nombreux à la cantine (120 sur 135 déjeunent régulièrement) et à la garderie du soir notamment (environ 60 élèves la première heure).

Rôle des agents dont on ne parle pas assez :

Réponse mairie : leur rôle est bien entendu indispensable, nous ne les oublions pas.

Soucis du masque à la cantine :

Réponse mairie : les élèves sont répartis par classe avec 2 m de distance entre chaque table. Les enfants ne peuvent plus se servir de pain, ni d'eau, seuls. Il leur a donc été demandé d'amener une gourde afin de ne pas monopoliser un adulte en permanence pour le remplissage des verres et de pouvoir boire suffisamment. Le service est fait désormais à l'assiette. Cela engendre un surcroît de manipulation et préparation pour les agents. Pensez à marquer les gourdes de vos enfants afin qu'il n'y ait pas de mélange ensuite dans la cour.

Il a été décidé que le masque sera changé après le déjeuner et non avant comme jusqu'à présent à la rentrée des vacances.

Eau froide pour se laver les mains en élémentaire :

Réponse école et mairie : Nous ne pouvons pas faire autrement car les points d'eau en élémentaires sont également les points d'eau où les élèves remplissent leurs gourdes. Il n'est pas autorisé de remplir les gourdes avec de l'eau tiède ou chaude qui est vectrice de bactéries.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 8 juin 2021.

Mme Legeay, directrice

Mme Tétard, secrétaire